

Le déficit en vitamine D chez la femme marocaine voilée : enquête prospective

S. Zahi*^a (Dr), L. Mahir^a (Dr), E. Tchonda^a (Dr), F. Lmidmani^a (Pr), A. El Fatimi^a (Pr)

^a service de médecine physique et réadaptation fonctionnelle, CHU IBN ROCHD, Casablanca, MAROC

Introduction:

Les fractures sont la conséquence d'une part d'une fragilité osseuse. Dans notre contexte musulman, le port de vêtements couvrants est très fréquent.

Le médecin physique peut participer à la prévention primaire et secondaire des fractures, et ceci en recherchant une fragilité osseuse chez ces patientes notamment un hypovitaminose D.

Objectif :

Mettre en évidence la carence en vitamine D chez la femme voilée pour prévenir son impact sur la fragilité osseuse.

Matériels et méthodes :

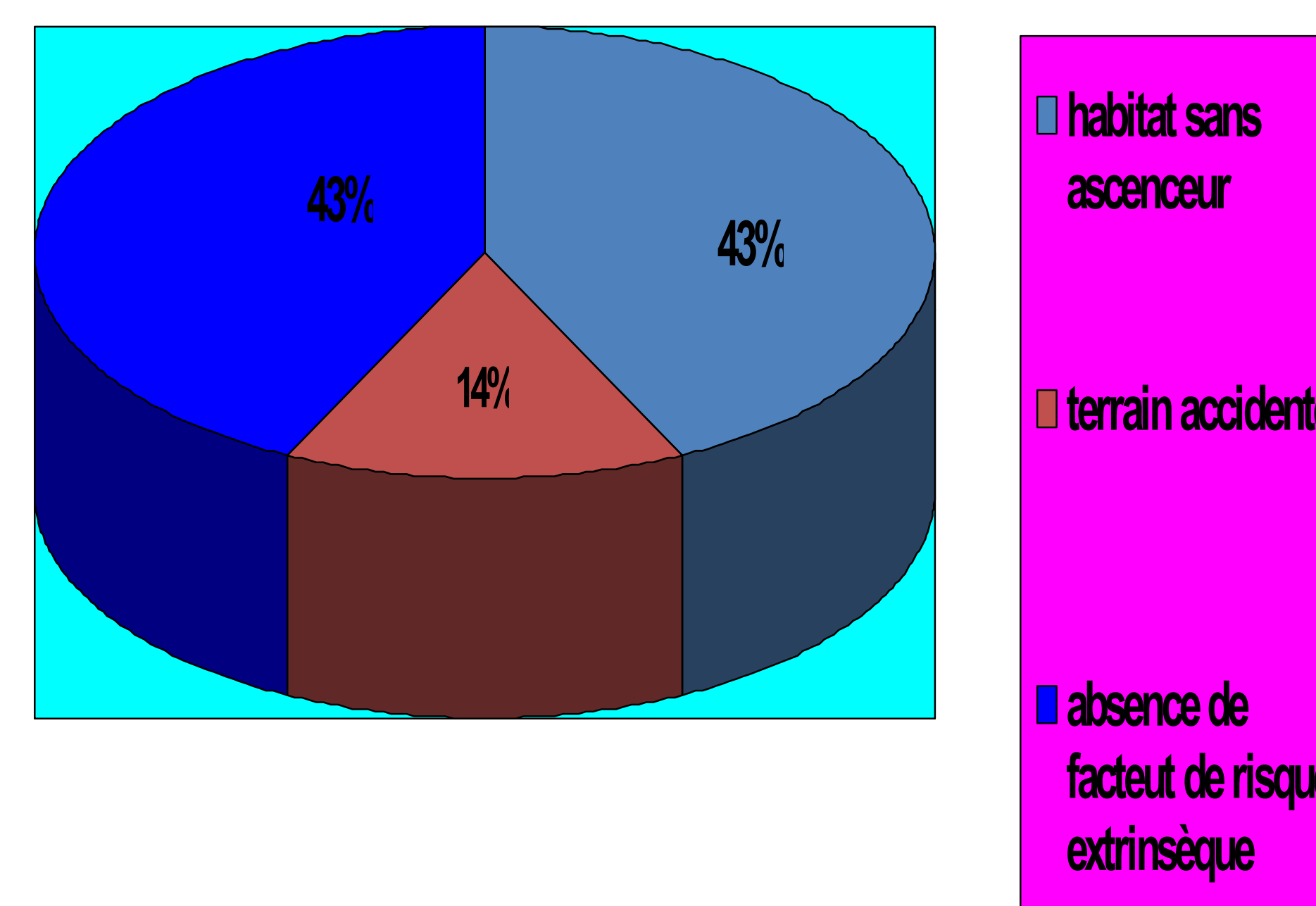
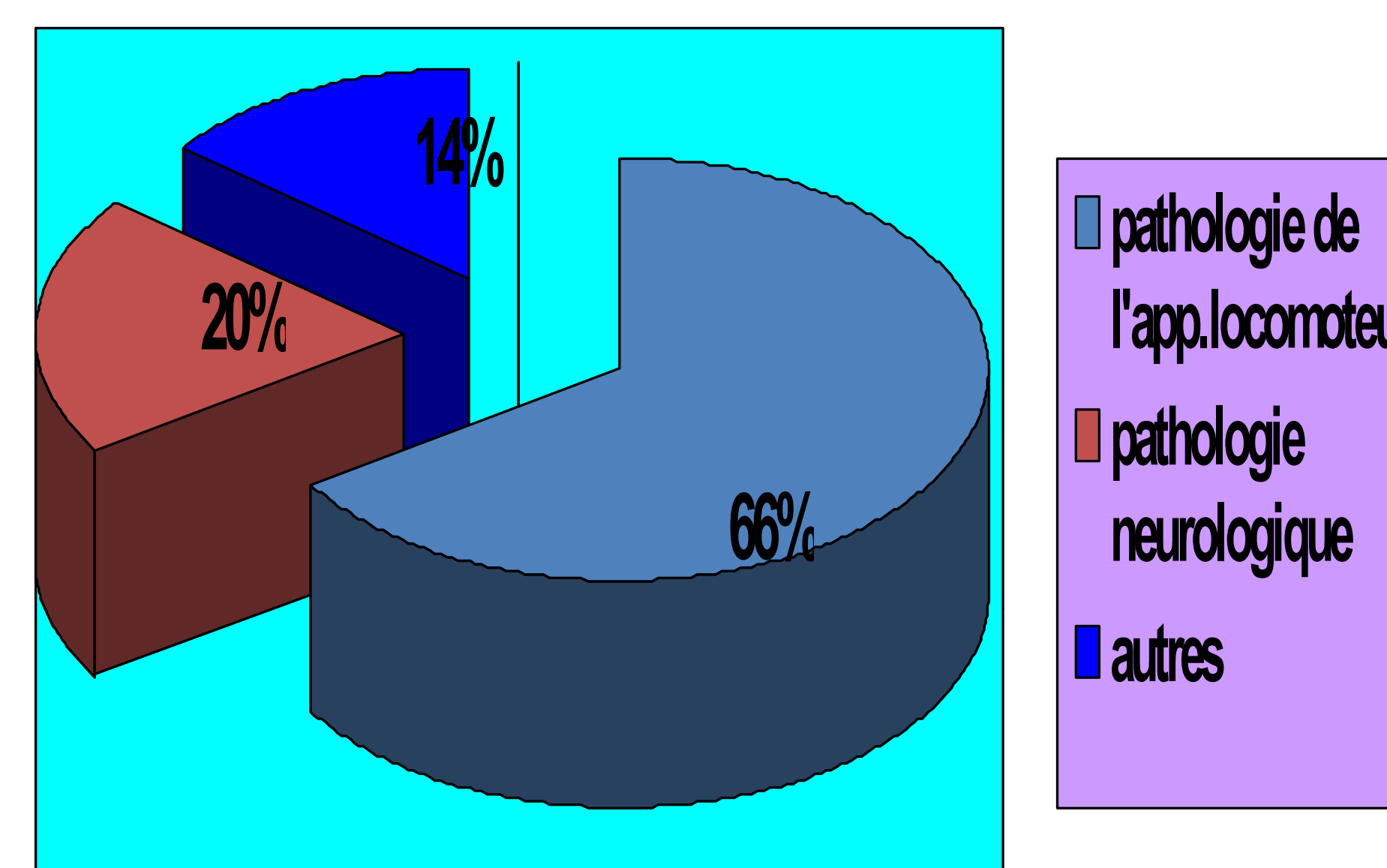
Une enquête prospective de prévalence, en région du grand Casablanca a inclus 50 femmes de 24 à 65 ans portant le voile et donc des vêtements couvrants consultant en ambulatoire au service de MPR de janvier 2013 à mars 2015. Ont été exclus les femmes ayant un état ou une maladie responsable d'une hypovitaminose D. Des corrélations entre l'hypovitaminose D et l'âge, la parité, l'existence de pathologies associées, de signes cliniques, les traitements habituels ont été recherchés.

Résultats :

Les 50 patientes ont un déficit variable en vitamine D allant de l'insuffisance à la carence (de 8 à 24 ng/mL), les signes cliniques observés : 26 douleurs osseuses, 15 douleurs musculaires et quatre faiblesses musculaires.

Discussion:

Le taux de 25-(OH)-vitamine D circulante est le reflet de l'imprégnation vitaminique D. Le taux recommandé actuellement de 25-(OH)-vitamine D est d'au moins 30 ng/mL (75 nmol/L)(Accord professionnel).



En cas d'insuffisance ou de carence vitaminique D, il faut prescrire un traitement « d'attaque » qui permettra d'obtenir le taux de 25-(OH)-vitamine D au-dessus de la valeur cible de 30 ng/mL.

Le schéma posologique suivant est proposé par le GRIO (Accord professionnel) :

- si carence en 25-(OH)-vitamine D (< 10 ng/mL) : quatre prises de 100 000 UI espacées de 15 jours ;
- si insuffisance en 25-(OH)-vitamine D entre 10 et 20 ng/mL : trois prises de 100 000 UI espacées de 15 jours
- si insuffisance en 25-(OH)-vitamine D entre 20 et 30 ng/mL : deux prises de 100 000 UI espacées de 15 jours.

La posologie de traitement d'entretien est de 800 à 1200 UI/jour (ou aux doses équivalentes de 100 000 UI tous les deux à trois mois. Les posologies fortes (500 000 ou 600 000 UI, une à deux fois par an), ne sont pas recommandées dans l'état actuel des connaissances (Accord professionnel).

Conclusion :

Le caractère endémique de l'hypovitaminose D sévère chez les femmes de 19 à 49 ans portant des vêtements couvrants dans la région du grand Casablanca. La nécessité de réaliser un dosage de vitamine D chez les femmes jeunes souffrant de douleurs ostéomusculaires et/ou de fatigue chronique, en particulier lorsqu'elles portent des vêtements couvrants. La prescription de vitamine D à titre préventif est de rigueur dans cette population.